

Des lampadaires en panne sur de nombreux axes routiers

Adjashè News

Prix 300 F CFA

Parution N°0446 du Lundi 24 août 2026

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0140058230/0164045158 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL

P.2

180 336 contrôles, 806 ghettos démantelés, 92 suspects
QNET à la CRIET - Le bilan choc de la Police républicaine



LIGUE NATIONALE SCOLAIRE, P. 4
ABOMEY 2026

La relève du sport béninois
entre en scène



TOURNÉE STATUTAIRE DU
PRÉFET DE L'OUÉMÉ P.8

Dr Marie Akpotrossou à
l'écoute des communes



DÉCÈS DE SÉFOU FAGBOHOUN

La légende du football
béninois Sadou Do Régio
pleure son mentor P.10



Guérite
IMMO

GUÉRITE SERVICES IMMOBILIERS

Achat et Vente de parcelles
et maisons en toute légalité

☎ 00229 01 68 26 26 71



SÉCURISATION DU TERRITOIRE NATIONAL

180 336 contrôles, 806 ghettos démantelés, 92 suspects QNET à la CRIET - Le bilan choc de la Police républicaine

Dans un contexte marqué par la criminalité transfrontalière, la cyber-délinquance et les violences urbaines, la Police républicaine durcit le ton. Face à la presse ce vendredi 21 août 2026 à Cotonou, le Commissaire Major Eric OROU YERIMA, porte-parole de la DGPR, a dressé le bilan des troisième et quatrième éditions de l'opération spéciale de sécurisation du territoire national. L'objectif double : dresser le tableau sans occulter les affaires d'envergure élucidées, et rappeler les attitudes citoyennes qui transforment la sécurité en bien commun.

LUTTE CONTRE LES TRAFICS ILLICITES : Les chiffres qui frappent

Fortes d'un renseignement affiné, les unités ont mené une série d'opérations majeures sur l'ensemble du territoire :

- **180 336 contrôles et vérifications d'identité effectués**

- **806 ghettos démantelés**
sur toute l'étendue du territoire

• **4 098 personnes**
conduites au poste de Police

- **1,37 tonne de cannabis saisie**

- **4,32 tonnes de produits pharmaceutiques contrefaits** saisis, y compris les drogues de synthèse communément appelées **ATINKINKOUIN**

- **3 724 000 F CFA** confisqués
en lien avec divers trafics



- **16 armes à feu et 129 munitions** saisies

- **9 257 véhicules** deux et quatre roues suspects mis en fourrière

ATTEINTES AUX BIENS AVEC VIOLENCE : Deux réseaux démantelés à Abomey-Calavi

Le commissariat du troisième arrondissement de Cotonou a démantelé un réseau de cambriolage ayant vandalisé le domicile d'un cadre de l'administration au quartier Agongbomè dans la nuit du 14 au 15 août 2026. Cerveau interpellé le 15 août avec 210 300 F CFA et téléphones volés, plus ordinateur et passeport retrouvés.

À Togba, le 10 août 2026, quatre personnes arrêtées avec un butin impressionnant de braquages. L'appel de la Police a permis à plusieurs citoyens de venir identifier leurs biens.

QNET ET ESCROQUERIE PYRAMIDALE : 92 suspects à la CRIET, 100 victimes libérées

C'est le volet le plus sensible. Les services de la **Brigade Économique et Financière (BEF)** et le **Bureau central national INTERPOL** livrent une bataille contre les réseaux d'escroquerie pyramidale opérant sous la bannière de **QNET**.

Mécanisme : attirer des jeunes d'Afrique de l'Ouest avec de prétendues opportunités, en ciblant leur cercle de proximité Famille-Amis-Connaissances.

Depuis avril 2026, **24 opérations à Parakou, Godomey et Tatonnoukon, 92 suspects interpellés, déferés à la CRIET**, la plupart sous mandat de dépôt. Des centaines de victimes secourues et ont pu regagner leur pays.

La traque s'étend au-delà des frontières : entre mai et juillet 2026, **5 responsables de premier plan arrêtés** dans un pays anglophone voisin et remis aux autorités béninoises grâce à INTERPOL Cotonou. Une centaine de victimes béninoises libérées.

Avertissement de la Police : les propriétaires qui, en connaissance de cause, mettent leurs maisons à disposition de ces réseaux seront tenus responsables.

TRAFFIC D'INFLUENCE ET CORRUPTION À LA DEC/MEMP

: 8 cadres devant la CRIET

Au lendemain du **CEP 2026**, un réseau de rançonnement sur fond de menaces d'affectations punitives visait des enseignants désignés superviseurs.

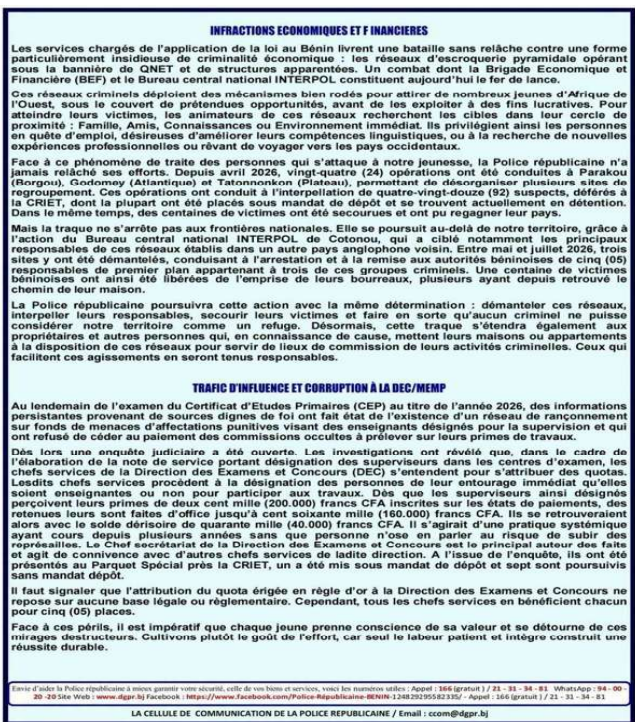
Enquête : les chefs services de la **Direction des Examens et Concours (DEC)** s'attribuaient des quotas de 5 places chacun, désignaient leur entourage, et retenaient **160 000 F sur 200 000 F** de primes, ne laissant que 40 000 F aux vrais superviseurs. Pratique systémique depuis plusieurs années.

Le Chef secrétariat de la DEC, principal auteur, et 7 autres chefs services, présentés au Parquet Spécial près la CRIET : **1 sous mandat de dépôt, 7 poursuivis sans mandat.**

**SENSIBILISATION : L'appel
à la jeunesse contre
l'ATINKINKOUIN**

Le porte-parole conclut sur la jeunesse, pilier de l'avenir, confrontée à la consommation croissante d'ATINKINKOUIN et à l'appât du gain facile.

« Il est impératif que chaque jeune prenne conscience de sa valeur et se détourne de ces mirages destructeurs. Cultivons plutôt le goût de l'effort, car seul le labeur patient et intègre construit une réussite durable. »



AUDIENCE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le président Djogbénou échange avec une délégation de l'association pour le développement de Zian, puis avec Florent Eustache Hessou

Ce mercredi 19 août 2026, le Professeur Joseph Fifamin Djogbénou, président de l'Assemblée nationale, a reçu tour à tour à son cabinet, au Palais des Gouverneurs à Porto-Nono, une délégation de l'Association pour le Développement Économique et Socioculturel de Zian d'Okédjéré, puis M. Florent Eustache Hessou, représentant la communauté des docteurs Honoris Causa sur le nucléaire.



La première délégation, conduite par Janvier Adegbola, président de l'ADESZIO-ILUPEJU, est venue présenter ses civilités à l'autorité parlementaire. Ce fut l'occasion d'introduire leur organisation ainsi que leur fête annuelle, les retrouvailles ILUPEJU, dont la 19^e édition s'est déroulée le week-end dernier, tout en sollicitant l'accompagnement du président.

« Le président de l'Assemblée nationale est originaire de Zian par sa mère, et il était primordial que sa communauté maternelle vienne le saluer. Nous sommes donc venus le féliciter de vive voix pour son élection à la tête de notre Parlement, et lui adresser nos prières ainsi que nos vœux de réussite pour sa mandature. Nous avons également sollicité son

accompagnement et son appui pour l'aboutissement des objectifs de notre association », a confié le porte-parole de la délégation à l'issue de l'audience.

Devant la presse parlementaire, Janvier Adegbola a exprimé sa profonde satisfaction : « Le président de l'Assemblée nationale a pris note de nos doléances. Il s'est montré très sensible à notre démarche et a promis de faire le nécessaire pour que des solutions soient apportées à nos problèmes. De plus, il a promis de se rendre très bientôt à Zian, et nous nous préparons déjà à lui réserver le meilleur des accueils. »

Pour rappel, l'Association pour le Développement Économique et Socioculturel de Zian d'Okédjéré

est une organisation locale qui œuvre pour l'amélioration des conditions de vie et le rayonnement de la localité de Zian. Cette dernière est rattachée à la localité d'Okédjéré, située dans le département du Plateau, plus précisément au sein de l'arrondissement de Lagbé, dans la commune d'Ifangni, au Bénin.

Honneur à la science

À son tour, Florent Eustache Hessou est allé annoncer au président de l'Assemblée nationale l'organisation prochaine d'une soirée scientifique portant son nom, visant à tracer « les chemins de l'indigo » et à promouvoir l'évolution de la recherche.

Les échanges ont également

porté sur les grands chantiers de la communauté des docteurs Honoris Causa sur le nucléaire. À cet effet, Florent Eustache Hessou a fait le point devant la presse parlementaire : « J'ai entretenu le président de l'Assemblée nationale des travaux menés par ma communauté, la communauté des docteurs Honoris Causa sur le nucléaire. Le président Djogbénou demeure un scientifique, un juriste, un avocat, un penseur et un intellectuel. C'est sur ce terrain de l'esprit que nous nous rejoignons, et c'est là que nous continuerons à collaborer. Dans les jours à venir, vous serez invités à vous joindre à nous pour des initiatives touchant à l'art, la culture, la recherche et la valorisation de notre textile traditionnel, l'indigo. »

OPERATION COUPS DE BALAI AUX ABORDS DU MARCHE PK3 DE COTONOU

Sept individus sous les verrous

Une équipe du commissariat du 1^{er} arrondissement de Cotonou a effectué le samedi 22 Août 2026 aux environs de 18 heures, une descente dans les alentours du marché moderne PK3 pour mettre aux arrêts des individus suspectés de trafiquer du chanvre indien et des produits psychotropes.

La police républicaine ne badine pas avec le respect des textes et règlements de la République encore moins avec les effluves de substances prohibées.

Le samedi 22 août 2026, aux alentours de 18 heures, une équipe du Commissariat du 1^{er} arrondissement de Cotonou a mené une

opération de sécurisation de zone d'une haute précision. Le théâtre des opérations: les abords immédiats du marché moderne PK3 communément appelé "nouveau Missèbo".

Une zone d'effort hautement stratégique.

Faisant preuve d'un flair tactique remarquable, les fonctionnaires de police ont défini leur zone d'effort principale au niveau des caniveaux du secteur. C'est dans ce cadre que les forces de l'ordre ont procédé à l'interpellation simultanée de sept (07) individus. Ces derniers, exerçant pour la plupart la noble profession de démarcheurs, ont été pris

en flagrant délit d'activités hautement suspectes. Les griefs retenus à leur rencontre : détention, vente et consommation de stupéfiants et autres substances psychotropes. En clair, l'herbe n'était pas tendre pour ces messieurs.

Palpations de sécurité et saisies de pièces à conviction.

Conformément aux règles strictes de la procédure pénale, les agents ont enchaîné avec une fouille corporelle, une palpation de sécurité, et une perquisition en règle des lieux. La pêche s'est avérée miraculeuse pour la patrouille, qui a mis la main sur une véritable pharmacie clandestine

à ciel ouvert : plusieurs comprimés de « King Royal » et « King Feu » (qui n'ont de royal que le nom), des boulettes de chanvre indien soigneusement conditionnées, des dispositifs de « Kocha » et des emballages de « We Top » et une liasse de billets s'élevant à 106 125 Francs CFA, identifiée comme le produit direct du trafic de la journée. L'ensemble de ces corps du délit a été immédiatement placé sous scellé, à la disposition de Monsieur le Procureur de la République.

Régime de garde à vue et tolérance zéro

Pour les nécessités de l'enquête policière en cours, les sept contrevenants ont

été conduits au poste pour être placés sous le régime de la garde à vue. Ils ont désormais tout le loisir de méditer sur leur sens des affaires entre quatre murs.

Le Commissaire du 1^{er} Arrondissement de Cotonou, inflexible, a tenu à délivrer un message d'une fermeté absolue : la zone du "nouveau Missèbo" ne deviendra en aucun cas la plaque tournante des narcotrafiquants locaux. L'autorité policière s'est solennellement engagée à refouler tout deal illicite de ce grand centre commercial. Que les démarcheurs de l'illicite se le tiennent pour dit : la police veille, et elle a le bras long.

CÉLÉBRATION DES TALENTS SPORTIFS ET CULTURELS

Fin en apothéose des 25^e Championnats nationaux scolaires de l'enseignement primaire

La commune de Djougou a vibré au rythme de la phase finale de la 25^e édition des Championnats nationaux scolaires de l'enseignement primaire. Lancée le lundi 17 Août 2026 sur le stade omnisports de la cité des Kpétonis, cette grande rencontre sportive et culturelle a connu son épilogue dans une ambiance conviviale, festive et empreinte de solennité, le jeudi 20 août 2026.



Après quatre jours de compétition, d'efforts, de dépassement de soi et de partage, les jeunes athlètes venus de différents départements du Bénin ont livré leurs dernières prestations, sous le regard attentif du Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Armand Kuyema NATTA, du Ministre Conseiller Paulin GBENOU, du représentant du Ministère des Enseignements Secondaire, en charge de la Formation Professionnelle, du représentant du Directeur général de l'Office béninois du Sport Scolaire et Universitaire (OBSSU), du représentant du Préfet, du représentant du Maire de la commune de Djougou, ainsi que de plusieurs responsables et acteurs du secteur éducatif et sportif.

Au coup de sifflet final, place a été faite à la reconnaissance des efforts consentis par l'ensemble des participants. Toutes les équipes engagées dans la compétition ont été distinguées par des médailles, venant ainsi saluer leur participation et leur engagement tout au long de cette phase finale. Les équipes sacrées championnes dans les différentes disciplines (football, saut en hauteur, endurance...) ont, pour leur part, reçu, en plus des médailles, des trophées, consacrant ainsi leurs performances sportives.

En football masculin, la formation représentant les départements du Zou et des Collines s'est particulièrement illustrée en décrochant le titre de championne face à la formation des

départements du Mono - Couffo. Une performance qui témoigne du talent et du potentiel des jeunes apprenants engagés dans cette compétition.

Au-delà des performances sportives, cette 25^e édition a également accordé une place importante à l'expression culturelle. Les différents groupes culturels ayant pris part à la compétition ont eux aussi été honorés au terme de la manifestation.

Cette articulation entre sport et culture traduit la volonté de faire des Championnats nationaux scolaires un véritable espace d'épanouissement des apprenants, où se conjuguent talent, discipline, esprit d'équipe, créativité et promotion des valeurs citoyennes.

En clôturant la compétition, le Ministre Armand Kuyema NATTA a félicité toutes les équipes participantes, les partenaires et les acteurs impliqués dans la réussite de cette édition : « Nous sommes heureux d'accompagner les jeunes pour leur épanouissement et la célébration de leurs talents. Merci à toutes les équipes impliquées dans la réussite de cette édition. Que la fête soit belle et à l'année prochaine ! », a conclu le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire.

Cette édition riche en émotions s'achève ainsi sur une note de satisfaction. Elle confirme la place du sport et de la culture dans la construction d'une école béninoise plus épanouissante, plus inclusive et davantage tournée vers l'excellence.

LIGUE NATIONALE SCOLAIRE, ABOMEY 2026

La relève du sport béninois entre en scène

La capitale historique du Bénin, Cité des Amazones, accueille, depuis le samedi 22 août 2026, l'acte 2 de la Ligue Nationale Scolaire. Un rendez-vous majeur du sport scolaire béninois, qui réunit l'élite des jeunes talents venus des douze départements. Plus qu'une compétition, la Ligue Nationale Scolaire s'impose comme l'arène de l'exigence, le théâtre de la performance et le rendez-vous du haut niveau du sport scolaire béninois.



C'est avec la même ferveur, la même flamme et une ambition plus forte que jamais que le Ministre des Sports et de l'Engagement Civique, Monsieur Benoît DATO, a donné

le coup d'envoi de cette deuxième édition. Une édition qui porte l'ambition de révéler davantage le potentiel de chaque athlète, accompagner son développement et préparer les champions que le Bénin alignera demain

sur les scènes africaine et internationale.

« Le Gouvernement du Président Romuald WADAGNI investit massivement dans cette compétition dans le but de détecter, de

former, d'accompagner et surtout de vous offrir une expérience concrète du très haut niveau. Voilà notre engagement envers vous. Voilà notre sacerdoce envers notre pays. » a réaffirmé le Ministre.

La cérémonie d'ouverture a réuni plusieurs membres du Gouvernement, dont le Ministre de l'Enseignement Secondaire, Dr Clément KOUCHADE, et le Ministre délégué chargé de la Défense

Suite à la page 5...

... suite de la page 4

nationale, Monsieur Gildas AGONKAN, ainsi que des Ministres Conseillers et des députés à l'Assemblée nationale. À leurs côtés étaient également présents, le Maire d'Abomey, Monsieur Mètolé Franck KPASSASSI, ainsi que plusieurs autorités traditionnelles et leaders religieux, des acteurs du secteur éducatif et sportif.

Devant un public enthousiaste, la compétition a été lancée en grande pompe à travers une grandiose cérémonie d'ouverture, rythmée par une prestation artistique créée et mise en scène par ALOUGBINE Dine. Placée sous le thème : « Le passé dialogue avec l'avenir », la création Rêve d'Amazon



a entraîné le public dans un voyage entre rêve et réalité, où théâtre, danse, musique et sport se sont conjugués pour raconter une jeunesse en mouvement, consciente de son héritage et résolument tournée vers l'avenir.

À travers cette création artistique, c'est une vision de la jeunesse qui s'est exprimée, une jeunesse actrice de son destin, capable de puiser dans

son histoire pour construire son avenir et contribuer à l'édification d'un Bénin où le sport devient un espace d'excellence, d'éducation, de cohésion et de rayonnement, à l'horizon 2060.

Notons qu'à la Ligue Nationale Scolaire, la quête du titre ne se résume pas à une course au podium. Durant une semaine de compétition, les jeunes athlètes connaîtront des



victoires, mais aussi des revers. « La plus belle des médailles ne se mesure pas seulement au score. Votre plus grande victoire sera humaine et citoyenne », a déclaré le Ministre Benoît DATO, invitant les jeunes compétiteurs à inscrire leur participation dans une démarche de dépassement de soi et de construction personnelle.

À Abomey, l'histoire ne se raconte donc pas

seulement. Sur les terrains de la Ligue Nationale Scolaire, une nouvelle génération écrit déjà les premières lignes de son propre destin. Les médailles consacreront les vainqueurs, des rêves qui prennent déjà forme. De cette arène de l'exigence, émergeront des champions qui, demain, feront vibrer le Bénin sur les plus grandes scènes africaines et internationales.

3È ÉDITION DE LA FOIRE RÉGIONALE DE L'ARTISANAT, ZONE NORD

Nikki, cœur de révélation des potentialités créatives des artisans

La Ministre des Petites et Moyennes Entreprises et de la promotion de l'Emploi, en charge de la Formation professionnelle, Madame Awaou BACO, a procédé, le vendredi 21 août 2026 à Nikki, au lancement officiel de la 3^e édition de la Foire Régionale de l'Artisanat du Bénin, Zone Nord.



Organisée par le Ministère, à travers le Fonds de Développement de l'Artisanat (FDA), en collaboration avec la CMA-Benin, cette foire régionale se veut une vitrine pour le savoir-faire des artisanes et artisans de la région septentrionale du Bénin, tout en favorisant la promotion et la commercialisation des produits artisanaux.

Cette édition qui prend son envol dans le sillon de la fête de la Gaani n'est pas fortuite. Pour Monsieur Cletus Nestor GUEZO, en arrimant la tenue de la Foire à la période de la GAANI, le Fonds de Développement de l'Artisanat qu'il dirige, a fait le pari judicieux d'offrir aux

artisanes et artisans une belle vitrine, celle d'une ville en fête drainant un monde considérable venu de tout le pays et au delà des frontières béninoises.

« Depuis trois ans maintenant, beaucoup de talents ont été dénichés grâce à la tenue des Foires régionales. Ensemble, nous allons poursuivre dans cette dynamique », a laissé entendre Madame Lucie KATAGNAN, représentant le Président de la CMA-BENIN, à la suite des mots de gratitude du Maire de Nikki, Monsieur Roland Joseph Lafia GOUNOU.

Ainsi, du 21 au 30 Août 2026, les visiteurs auront l'opportunité de découvrir et d'acquérir diverses

productions issues du génie créateur de 75 valeureux exposants. Au-delà de l'exposition, cette manifestation constitue un véritable cadre de rencontres, d'échanges et de promotion des métiers de l'artisanat.

« Cette Foire est une belle occasion de mettre en lumière le talent, le savoir-faire et le génie créateur de nos artisanes et artisans », a indiqué la Ministre Awaou BACO avant d'adresser un appel aux exposants : « Saisissez cette opportunité. Montrez ce que vous savez faire. Osez innover et osez aller plus loin ».

À l'endroit des visiteurs et acheteurs, la Ministre déclare : « En venant à



cette Foire, vous ne faites pas qu'acheter un produit, vous encouragez une femme ou un homme. Vous contribuez à préserver le savoir-faire et vous participez à la création de richesses dans nos territoires ».

La cérémonie officielle de lancement a connu son épilogue avec la coupure du ruban symbolique,

suivie d'une visite guidée des différents stands d'exposition. Une séquence qui a permis à l'autorité ministérielle d'aller à la rencontre des exposants et de découvrir la richesse des produits présentés. C'est ainsi parti pour 10 jours de découverte des merveilles uniques, qui racontent les histoires de nos terroirs.



ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

Le Ministre Armand Kuyema NATTA à l'écoute des acteurs éducatifs du Borgou, de l'Alibori et de la Donga

Les 17 et 18 août 2026, le Ministre des Enseignements Maternel et Primaire, Monsieur Armand Kuyema NATTA, accompagné du Ministre Conseiller, Monsieur Paulin GBENOU, a poursuivi sa tournée nationale de prise de contact au sein des Directions Départementales des Enseignements Maternel et Primaire (DDEMP). Cette fois, la délégation s'est rendue dans les départements du Borgou, de l'Alibori et de la Donga.

À Parakou, comme à Djougou, en passant par Kandï, la délégation a été accueillie par les Préfets Abdoul-Chakour Naro ASSOUMA et Ahmed Bello KY-SAMAH, entourés, pour la circonstance, des Maires des communes concernées. À chacune des étapes, les principaux acteurs du système éducatif local, ont, dans un climat de franchise, et de responsabilité, salué la démarche de proximité engagée par la délégation ministérielle.

« Messieurs les Ministres, merci pour ce déplacement. Cela montre que le Gouvernement a à cœur l'avenir du secteur éducatif de notre pays. Beaucoup d'efforts sont faits et les résultats de fin d'année en témoignent.



Mais nous avons encore des besoins », ont-ils indiqué.

Parmi les préoccupations exprimées figurent notamment le renforcement des capacités des acteurs, le besoin de moyens roulants, l'augmentation du nombre d'enseignants, particulièrement dans le département de l'Alibori, le renforcement des effectifs au sein des DDEMP, le renouvellement du parc informatique ainsi que l'amélioration des primes et autres conditions de travail.

Face à ces préoccupations, le Ministre Armand Kuyema NATTA a encouragé et rassuré : « Nous vous félicitons et vous

encourageons pour tous vos efforts sur le terrain. Notre vision fondamentale est de renforcer les acquis et d'innover. C'est ensemble que nous allons bâtir une école de plus en plus performante. En ce qui concerne les cantines scolaires, les dispositions nécessaires sont en train d'être prises. Le Gouvernement va poursuivre ses efforts, analyser et apporter des réponses à vos revendications de façon progressive et en toute responsabilité », a déclaré le Ministre. « Le dialogue sera maintenu » a rassuré, pour le Ministre Conseiller, Monsieur Paulin GBENOU.

Pour le gouvernement,

chaque enfant béninois a droit à une éducation de qualité. L'amélioration des conditions de vie et de travail des différents acteurs du système éducatif reste aussi une priorité.



Adjashè News

Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité, enregistré sous le numéro 814/MISD/DC/SG/DAI/SCC du 11 Octobre 2005
Tél : 0197083087/0164045150/0140058230 Email : adjashenewsbenin@gmail.com

Journal d'information, d'analyse et de publicité
Aut N° 814/MISD/DC/SCC
DU 11 octobre 2005

DEPOT LEGAL N° 10413 DU 11/06/2018
ISSN 1840-9067

Direction Générale

Directeur de Publication
Max Gaspard ADJAMOSSI
0197083087 / 0164045158

Rédacteur en Chef

Achille OUSSOU
0197172283 / 0160300025

Secrétaire de Rédaction

Alexis DEGILA
0197572538 / 0195303029

Rédaction

Marius COCOU
Max ISHOLA
Alexis COPINA

Direction Commercial

Nicaise Cocou A
0197092692

Montage

Ya Faïçal ADEOTI
0141122354

IMPRIMERIE

COGEDIS PRESSE
RC°479/80 A quartier Avakpa Tokpa
Porto-Novo. Tel : 0160893389

ÉCLAIRAGE PUBLIC AU BÉNIN

Des milliers de lampadaires en panne sur les axes routiers

Sous peu, plusieurs villes du Bénin, malgré les multiples efforts de transformation et de modernisation déployés pour un développement réel, risquent de sombrer dans le noir. Le constat sur le terrain est triste : plusieurs lampadaires posés le long des grands axes routiers de nos villes et même de nos campagnes ne fonctionnent plus depuis des lustres.



La raison est simple : les ampoules sont grillées ou le système d'alimentation en énergie électrique est en dysfonctionnement. Devant ce spectacle désolant, et chaque jour qui passe sous le regard impuissant des usagers, l'obscurité gagne du terrain. Si rien n'est fait dans les plus brefs délais, il faudra malheureusement s'attendre à ce que plusieurs villes et localités du pays sombrent dangereusement dans le noir. Ce qui ne sera évidemment pas sans conséquences pour la paix, la quiétude et la sécurité des biens et des personnes. L'entretien, grand absent. S'il est vrai que les lampadaires peuvent tomber en panne, il est tout aussi normal que, lorsque ces pannes surviennent, les services de réparation et

de maintenance se mobilisent automatiquement pour y remédier. C'est en vérité ce qui devrait être la règle dans nos cités, aujourd'hui où l'heure est à la rigueur et à l'efficacité dans l'action publique. Il n'est plus question de fonder le développement sur le laxisme et l'improvisation si l'on veut espérer un quelconque changement. Comment comprendre que des ampoules de lampadaires destinés à l'éclairage public dans les grandes villes soient grillées depuis des lustres, plongeant du coup nos routes dans une obscurité criarde, et que rien ne soit fait jusqu'à présent ?

C'est a priori impensable dans ce nouveau Bénin en pleine dynamique de changement. Sur les grands axes routiers, à Porto-Novo, Adjarra, Avrankou pour ne citer que ceux-là, motocyclistes et automobilistes font chaque jour l'amère expérience de lampadaires qui n'éclairent plus. Là où la lumière devrait faciliter la mobilité, c'est l'obscurité qui dicte sa loi. Dans la capitale, la situation est déjà alarmante sur plusieurs axes, comme le boulevard du Cinquantenaire où les lampadaires sont pour la plupart éteints. Rouler sur cette voie à partir de 20h impose prudence et attention. Même constat dans la commune d'Adjarra où les lampadaires qui ceinturent presque toute la commune sont en déliquescence. L'usager de la route est grandement surpris, par exemple sur le tronçon Kpodo - Malanhoui - Anagbo - Gbangnito - Gbéhadji qui débouche sur Médédjonou. Bientôt, sur cette grande voie, on ne parlera plus de lampadaires ni d'éclairage public car ceux-ci auront amorcé leur descente aux enfers. Fuite de responsabilité ou négligence avérée ? Qui s'occupe véritablement de l'entretien et de la

maintenancement de ces infrastructures publiques pourtant si importantes pour la visibilité, l'attractivité et la résilience des villes ? La question mérite d'être posée au regard du constat de terrain qui révèle une anomalie. Des ampoules de lampadaires grillées et l'on ne songe guère à les remplacer. Des lampadaires en panne qui ne sont pas automatiquement changés. C'est simplement de la négligence dans l'action publique. Les responsables chargés de ces tâches devront être interpellés pour irresponsabilité avérée. Il s'agira désormais pour les pouvoirs publics de rompre avec ces pratiques et de placer chaque acteur devant ses responsabilités et missions. La célérité recommandée pour veiller à la bonne marche de la société et corriger les éventuels dysfonctionnements notés dans les infrastructures publiques doit être de mise. C'est cette rigueur individuelle et collective qui pourra aider notre pays à se révéler et à aller plus loin, comme le souhaite le gouvernement du Président Romuald WADAGNI.

Godfroy MISSAHOGBÉ

PETITS MÉTIERS À PORTO NOVO

Les ongleurs fixent désormais leurs prestations à 200F CFA

Aussi surprenant que cela pourrait paraître, les réformes touchent de plein fouet certains secteurs d'activités anodins qui sont exercées pour la plupart par des compriotes étrangers.

Aujourd'hui, ce sont ces artisans là communément appelés tailleurs d'ongles qui haussent le ton et redéfinissent à bon droit les modalités de leurs prestations de services. Le client est désormais astreint à déboursier une somme de 200F CFA pour se faire tailler les ongles des pieds et des mains. Décidément ! C'est parti pour la nouvelle donne imposée depuis quelques jours par les artisans appelés tailleurs d'ongles. Ces derniers, dans un élan de responsabilité et de qualité, ont décidé de franchir le rubicon en présentant désormais à



leur clientèle un nouveau prix pour leurs prestations de services. Ce prix est fixé dorénavant à 200 FCFA pour un service de qualité. Alidou un ressortissant nigérien et tailleur d'ongles à Porto - Novo et environs depuis quelques années informe, à la grande surprise, Prosper son client que ce dernier doit 200 FCFA après s'être fait couper les ongles

des pieds et des mains. Le client stupéfait devant cette information a rappelé qu'il avait l'habitude de payer 100 FCFA, et qu'il ne comprend pas pourquoi un tel changement pouvait s'opérer. Alidou lui rétorqua simplement que c'est la nouvelle réforme décidée par les acteurs du secteur. Car, ajoute-t-il ce n'est pas un métier qui nourrit son homme,

et tous ceux qui exercent le métier sont pauvres et exposés à toutes sortes de vulnérabilités. Voilà donc qui est bien dit et clair que ceux qui profitent de ces petits services pour se faire tailler les ongles doivent déboursier davantage. 200 FCFA, ce n'est quand même pas encore tuant, même ce changement de prix suscitent des réactions et apportent des incompréhensions entre les parties. Il faut simplement dire que ce métier est l'un des plus vulnérables et tristes, surtout qu'il n'apporte rien de substantiel à ses acteurs. S'il n'y a pas de sot métier, il faut reconnaître qu'il y a certains métiers qui s'imposent par la force des choses, et ne méritent pas la peine d'être exercés par la personne humaine. Celle-ci étant sacrée et inviolable, donc ne

saurait descendre aussi bas dans la société pour exercer de tels métiers. La société devra elle aussi redéfinir les normes et les paradigmes afin que l'humanité retrouve sa véritable place. Que des métiers diminuent l'homme dans sa valeur intrinsèque et l'installe dans la précarité et l'indécence, ce n'est plus la peine. Et là c'est toute la responsabilité de la société qui est mise en question ici. Mais pour le moment, payons sans regret le nouveau tarif prescrit, si nous sollicitons ce service d'onglerie. Nous payerons d'ailleurs plus que ça si nous allions dans les centres d'esthétique et de soins du visage pour faire la manicure et la pédicure. A chacun de savoir raison gardée.

Godfroy MISSAHOGBÉ

TOURNÉE STATUTAIRE DU PRÉFET DE L'OUÉMÉ

Dr Marie Akpotrossou à l'écoute des communes

Le département de l'Ouémé s'apprête à vivre un important rendez-vous consacré à la gouvernance territoriale. La Préfète de l'Ouémé, Dr Marie Akpotrossou, lance ce lundi 24 août, sa tournée statutaire dans les communes du département. Première étape de cette démarche institutionnelle : Akpro-Missérété, où la délégation préfectorale est attendue à partir de 15 heures.

Cette tournée, organisée conformément aux dispositions du Code de l'administration territoriale en République du Bénin, se veut avant tout un cadre d'écoute, de dialogue et d'orientation. Elle permettra à l'autorité préfectorale d'aller au contact des conseils communaux, de prendre connaissance de leurs préoccupations et d'échanger avec les différents acteurs sur les défis liés au fonctionnement des collectivités territoriales.

Akpro-Missérété ouvre le bal

Pour cette première étape, les responsables de la commune d'Akpro-Missérété auront l'occasion de présenter à la tutelle le bilan de leurs actions, mais également les difficultés



rencontrées dans l'exercice de leurs missions. Les échanges devraient porter notamment sur le fonctionnement de l'administration communale, la mise en œuvre des politiques locales et les défis auxquels la commune est confrontée.

Au-delà du simple cadre institutionnel, cette rencontre entend favoriser un dialogue direct entre la tutelle et les responsables communaux. Une démarche qui traduit la volonté de renforcer la proximité entre les différents

niveaux de l'administration territoriale et de consolider les acquis de la décentralisation.

Un dialogue autour des défis de la gouvernance locale

La tournée statutaire sera également l'occasion de rappeler aux acteurs locaux les principes et responsabilités qui encadrent la gouvernance des collectivités territoriales. Les cadres des mairies seront associés aux échanges afin de permettre une meilleure compréhension des exigences administratives et institutionnelles liées à la gestion communale.

Pour la Préfète de l'Ouémé, l'enjeu est aussi de créer un espace où les difficultés peuvent être exposées directement et où des orientations appropriées peuvent être apportées. Cette approche devrait contribuer à améliorer la coordination entre les communes et la préfecture, tout en favorisant une administration locale plus efficace et davantage tournée vers les besoins des populations.

Une mission placée sous le signe de l'écoute

À travers cette tournée, les communes auront ainsi l'opportunité de faire le point sur leurs réalisations, leurs contraintes et leurs perspectives. De son côté, la tutelle pourra apporter des conseils et orientations pour accompagner les collectivités dans l'accomplissement de leurs missions.

La Préfète ne sera pas seule dans cette mission. Les directeurs départementaux de l'Ouémé feront partie de la délégation préfectorale, avec pour objectif d'apporter leur expertise aux différentes préoccupations soulevées au cours des échanges.

De commune en commune, cette tournée statutaire apparaît donc comme un véritable exercice de proximité administrative. Elle devrait permettre de renforcer le dialogue entre la préfecture et les collectivités, d'identifier les difficultés qui entravent l'action publique locale et de dégager, avec les acteurs concernés, des pistes susceptibles d'améliorer la gouvernance territoriale dans l'Ouémé.

COUR SUPRÊME DU BÉNIN

Les derniers hommages caporal-chef Émile Tata VIAKIN

Il y a des départs que les mots peinent à raconter. Ce jeudi 20 août 2026, en l'église Sainte-Anne de Guézin, l'émotion était palpable. Le caporal-chef Émile Tata VIAKIN, rappelé à Dieu le 3 août dernier, recevait les derniers hommages avant de rejoindre sa dernière demeure.



Autour d'une dépouille, soigneusement drapée aux couleurs nationales, s'étaient réunis le Président de la Cour suprême Victor DASSI ADOSSOU, plusieurs personnalités de la haute Juridiction, ses parents, ses amis et surtout ses frères d'armes. Tous étaient là pour accompagner celui qui aura porté avec dignité l'uniforme et les valeurs de la République.

Face à l'attaque

cardiovasculaire qui l'avait brutalement frappé, tout avait été tenté pour le sauver. Mais la vie, parfois, impose son dernier mot. Émile s'en est allé, laissant derrière lui une épouse, des enfants encore petits, une famille éplorée et des camarades profondément meurtris.

Dans son homélie, le Père célébrant a magnifié la vocation militaire d'Émile

: protéger, veiller sur les autres et servir ; une mission proche de celle de Dieu, dit-il. S'appuyant sur les textes bibliques du jour, il a invité chacun à se préparer à la rencontre avec le Créateur.

Désormais, a-t-il rappelé, la plus belle chose que les vivants puissent encore offrir à Émile est la prière : des prières pour le repos de son âme et pour

que sa famille trouve la force de traverser cette douloureuse épreuve.

L'un des moments les plus émouvants de la cérémonie d'adieu fut celui de l'hommage du haut commandement militaire. À travers ce témoignage solennel, l'Armée a exprimé toute sa reconnaissance pour les loyaux services rendus à la Nation.

Puis vint l'ultime moment, le retentissement de la sonnerie aux morts. Même les plus courageux n'ont pu empêcher les larmes de s'échapper. Ainsi va la vie. La terre s'est définitivement refermée sur Émile, mais elle n'effacera l'empreinte qu'il laisse dans la mémoire de ceux qui l'ont connu et aimé.

Cell.Com.Cour suprême

5ÈME ARRONDISSEMENT DE COTONOU

Deux trafiquants présumés de produits pharmaceutiques contrefaits arrêtés avant un convoi vers le Mali

L'équipe de patrouille du commissariat du 5e arrondissement de Cotonou a procédé, ce vendredi 21 août 2026, à l'interpellation de deux individus impliqués dans un vaste trafic de produits pharmaceutiques psychotropes. Les faits se sont déroulés dans l'enceinte d'une compagnie de transport, où les mis en cause s'apprêtaient à embarquer à destination du Mali.



Six cent cinquante (650) plaquettes de dix comprimés de Royal 250 mg, un produit classé parmi les produits psychotropes en raison de ses effets sur le système nerveux central.

L'ensemble de ces produits a été saisi et placé sous scellés conformément à la procédure judiciaire en vigueur.

L'alerte a été donnée par un responsable de ladite compagnie, dont la vigilance a permis de déjouer ce trafic d'envergure. Informée dans les plus brefs délais, l'équipe de patrouille s'est immédiatement déployée sur les lieux pour procéder au contrôle des deux voyageurs suspects. Ces derniers, qui s'apprêtaient à quitter le territoire béninois, n'ont opposé aucune résistance lors de leur interpellation.

Les fouilles minutieuses effectuées ont permis de mettre au jour une importante quantité de produits psychotropes, habilement dissimulés dans les effets personnels des suspects. Le conditionnement était réparti comme suit :

Deux sachets distincts, l'un de couleur violette et l'autre de couleur bleue, renfermant la majeure partie des substances

Un sac à dos de couleur noire, servant également de cache pour le reste de la marchandise illicite

L'inventaire exhaustif dressé par les enquêteurs fait état d'une saisie considérable :

Mille quatre-vingt-dix-neuf (1 099) plaquettes de dix comprimés de Tramaking 225 mg, un antalgique puissant détourné à des fins toxicomaniaques

Les deux suspects ont été immédiatement conduits dans les locaux du commissariat du 5e arrondissement où ils sont actuellement entendus par les enquêteurs. Une investigation approfondie a été ouverte afin de déterminer l'origine exacte des produits saisis et identifier les circuits d'approvisionnement puis établir l'étendue du réseau de trafic et de commercialisation de ces substances psychotropes.

SÉMINAIRE DE FORMATION À L'EPMB

Les prédicateurs laïcs outillés sur leur mission pastorale

Les prédicateurs laïcs de l'Eglise Protestante méthodiste du Bénin (EPMB) étaient en conclave les vendredi 21 et samedi 22 août 2026 pour réfléchir sur la pastorale, les défis et enjeux majeurs qui y sont attachés.

C'est le Temple "Emmanuel" de Djègan-Kpèvi qui a sévi de cadre à ce grand rassemblement de l'église auquel ont participé plusieurs hommes et femmes prédicateurs laïcs. Il s'agissait en réalité d'un séminaire d'imprégnation, de formation et d'information voulu par la Région Synodale de Porto-Novo avec à sa tête le Président Émile NOUATIN pour ressourcer les prédicateurs laïcs dans les enseignements bibliques afin de mieux asseoir leur pratique sur le terrain au service de l'église. Un défi majeur de la pastorale à l'EPMB qui engage tous ses serviteurs. C'est pourquoi



les petits plats ont été mis dans grands pour assurer une préparation matérielle et intellectuelle de la rencontre. Des Révérends pasteurs docteurs de l'église qui ont, au cours des deux jours de réflexion et d'échanges, partagé leurs expériences avec les prédicateurs laïcs à travers de riches communications. Au total, quatre riches

communications ont meublé les travaux. 1- "Présentation sommaire du Livre de Jérémie", animée par le Rév Elisée KPODJEHOUN; 2- "Présentation sommaire de l'Épître de Paul aux Ephésiens", animée par le Rév Jérémie GANDONOU; 3- "L'armetume, un véritable poison pour la vie du prédicateur et



pour son foyer conjugal", animée par le Rév Isaac GANDONOU et enfin, 4- "L'Ethique Wesleyenne", animée par le Rév Docteur Pasteur Thierry Euloge HOUNZANDJI. Les connaissances partagées entre participants ont été très riches en enseignements, et ont surtout permis à la cible que sont les prédicateurs

laïcs, d'élargir leurs divers horizons de connaissance. Il faut noter qu'à la fin du séminaire, un rapport général a été présenté, suivi de la prise de plusieurs recommandations. Cap est donc mis pour l'année prochaine pour un autre numéro.

Godfroy MISSAHOGBÉ

DÉCÈS DE SÉFOU FAGBOHOUN

La légende du football béninois Sadou Do Régo pleure son mentor

Le football béninois est en deuil. La grande famille du cuir rond national pleure la disparition de Séfou Fagbohoun, ancien dirigeant charismatique et figure historique des bâtisseurs qui ont façonné le football de notre pays. Son inhumation est prévue ce dimanche 23 août 2026 à Adja-Ouèrè.

L'émotion est vive, mais c'est sans doute l'hommage vibrant de Sadou Do Régo, l'un des talents les plus illustres de sa génération, qui traduit le mieux la profondeur de la perte.

"Mon président, mon tuteur, mon père dans le football"

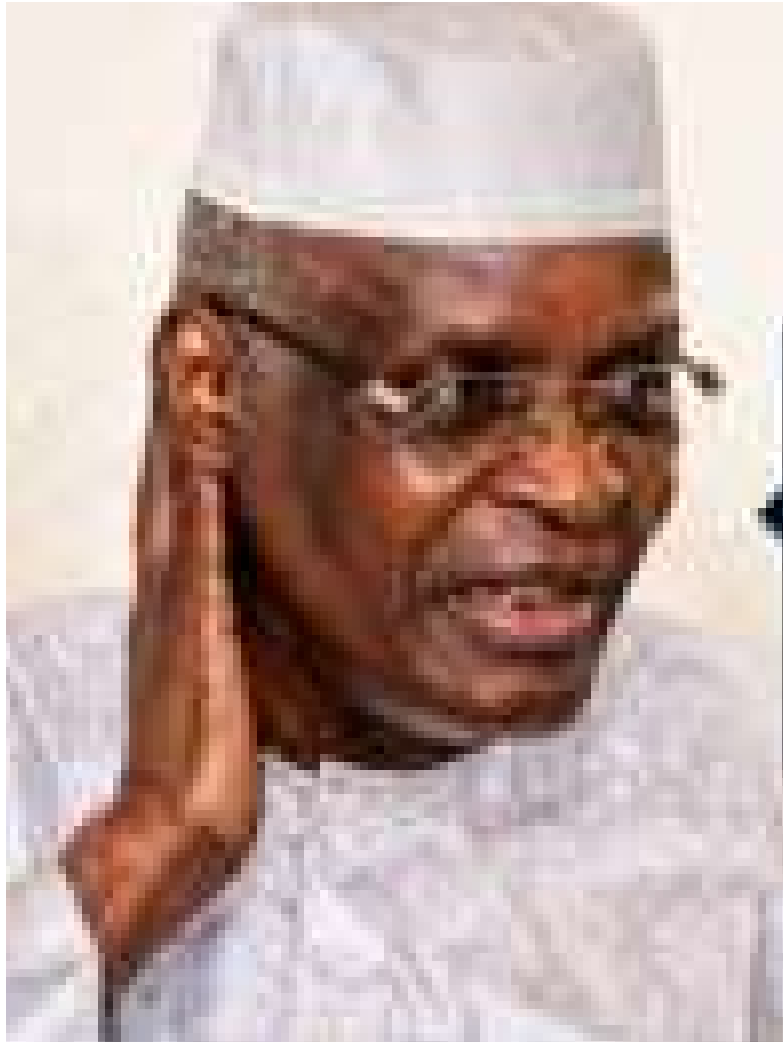
Profondément touché, l'ancien international des Dragons de l'Ouémé et du Bénin a tenu à saluer la mémoire de celui qu'il considérait bien au-delà d'un simple dirigeant.

Dans un message poignant partagé sur les réseaux sociaux, Sadou Do Régo a confié sa douleur :

« On m'a toujours dit que les morts ne sont pas morts... Hommage à toi mon président, mon tuteur, mon père dans le football, Fagbohoun. Aujourd'hui, j'ai le cœur lourd en apprenant ton décès. Tu n'as pas été seulement un président pour moi, tu as été un homme, un guide et un soutien qui a toujours été présent tout au long de ma carrière de footballeur. Repose en paix, mon Président Fagbohoun. Merci pour tout... Que la terre te soit légère ».

Cette relation privilégiée illustre l'âge d'or où les dirigeants investissaient de leur personne et nouaient de véritables pactes de confiance avec leurs joueurs.

Séfou Fagbohoun, le



Séfou Fagbohoun, ancien président charismatique des Dragons de l'Ouémé et figure historique du football béninois, décédé en août 2026

bâtitteur des Dragons de l'Ouémé dans les années 80

Séfou Fagbohoun incarnait cette race de mécènes et de bâtisseurs d'hommes. Richissime homme d'affaires, il avait su porter très haut le club de Porto-Novo dans les années 1980, insufflant une dynamique de rigueur, de passion et de grandeur qui résonne encore dans les mémoires des supporters de l'Ouémé.

Capable de repérer le talent, de le couvrir et de le guider à travers les méandres d'une carrière sportive, il a permis à tant de talents comme Sadou Do Régo de s'épanouir.

Aujourd'hui, c'est l'ensemble de la communauté sportive béninoise qui s'unit pour rendre hommage à une grande figure. Le départ de



Séfou Fagbohoun et son protégé Sadou Do Régo. Une relation de mentor et de père dans le football qui a marqué l'âge d'or des Dragons de l'Ouémé

Séfou Fagbohoun laisse un vide immense, mais il s'en

va en laissant l'image d'un dirigeant passionné dont la

vision a marqué l'histoire du football national



Do Régo, jeune, sous les couleurs des Dragons de l'Ouémé dans les années 80, club porté au sommet par Séfou Fagbohoun

TARIFS PUBLICITAIRES

Tarifs d'abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Zone Afrique-Europe
1 mois	8000	10.000	20.000
3 mois	22.500	28.000	48.000
6 mois	40.000	45.000	80.000
12 mois (1ans)	70.000	80.000	150.000

Publi-reportages

1- Texte proposé par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	150.000	110.000	+50.000
¾ page	80.000	55.000	+40.000
½ page	45.000	30.000	+30.000
1/3 page	25.000	20.000	+20.000

2- Texte proposé par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	100.000	180.000	+80.000
¾ page	100.000	80.000	+40.000
½ page	50.000	45.000	+30.000
1/3 page	30.000	25.000	+20.000

Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
1 page	120.000	100.000	+50.000
¾ page	75.000	50.000	+40.000
½ page	32.500	25.000	+30.000

Petites annonces

Nature	Une (1) parution	Plus d'une parution	Avec titre à la Une
I-EMPLOIS	600/LIGNE	500/LIGNE	+50.000
II-IMMOBILIERS (Voiture, parcelle, magasin.....)	900/LIGNE	800/LIGNE	+40.000
III-ANNONCES	1200/LIGNE	1000/LIGNE	+30.000

-Abonnement de soutien : 70.000Fcfa pour 6 mois

-Abonnement de soutien : 120.000Fcfa pour 1 an

Gaani
PROGRAMME OFFICIEL
25 au 27 AOÛT 2026
Nikki
Accès libre & gratuit

11H00 - 13H00: Parcours rituel du Sinaboko
13H00 - 13H20: Retour du Roi dans l'Arène
13H20 - 14H00: Retrait du Roi dans ses appartements privés
14H00 - 15H00: Grande Cavalcade
15H00 - 16H15: Passage devant les tambours sacrés
16H15 - 19H00: Animations culturelles dans l'Arène
20H00 - 00H00: Nuit de la Gaani : grand concert

Gaani
25 au 27 AOÛT 2026
Nikki
VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME
MARDI 25 AOÛT 2026: Arrivée des délégations royales et sortie solennelle des tambours sacrés.
MERCREDI 26 AOÛT 2026: Procession royale du Sinaboko, Grand concert de la Nuit de la Gaani.
JEUDI 27 AOÛT 2026: Rituel symbolique du rasage des princes et princesses, KAYESSI.
Accès libre & gratuit

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU JEUDI 27 AOÛT 2026
Rituels de clôture
09H00 - 09H30: Rituel symbolique du rasage
09H30 - 13H00: KAYESSI Allégeances au Roi
Accès libre & gratuit

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU MARDI 25 AOÛT 2026
Accueil des Têtes Couronnées
10H00 - 18H00: Arrivée progressive des Têtes Couronnées
18H00 - 19H00: Sortie des tambours sacrés
Moment fort de la journée: La sortie des tambours sacrés ouvre officiellement la Gaani...
PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU MERCREDI 26 AOÛT 2026
10H00 - 11H00: Arrivée et installation du public
11H00: Départ du Roi pour la Procession royale
Accès libre & gratuit

Gaani
TOUS À Nikki
25 au 27 AOÛT 2026
Accès libre & gratuit